

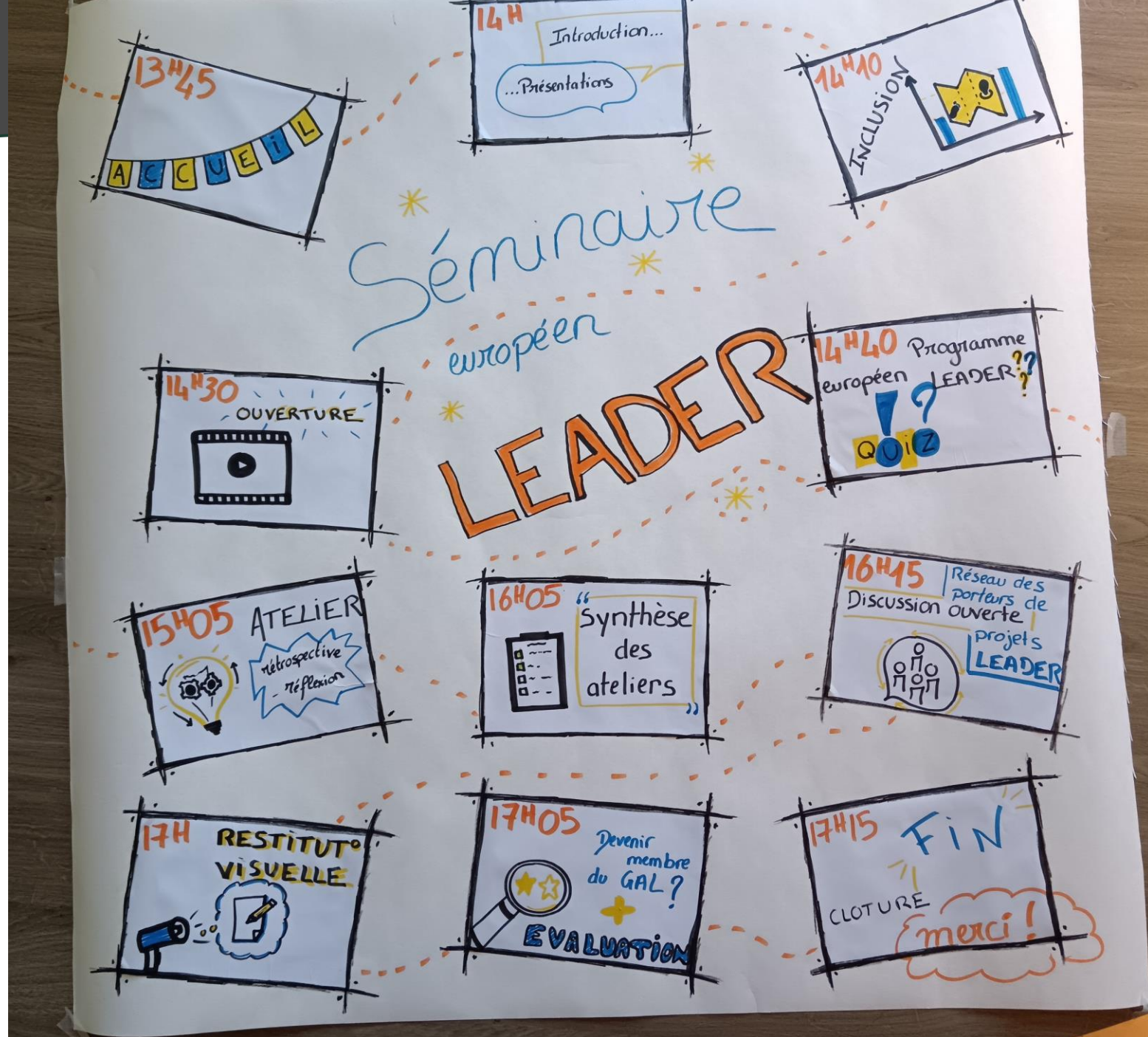


SEMINAIRE EUROPEEN LEADER

Jeudi 16.01.2025



Déroulé de l'après-midi





les règles de l'INTELLIGENCE COLLECTIVE



ÉCOUTER avec **ATTENTION**



PARLER avec **INTENTION**



ÊTRE **BIENVEILLANT**



SE FAIRE **CONFIANCE**

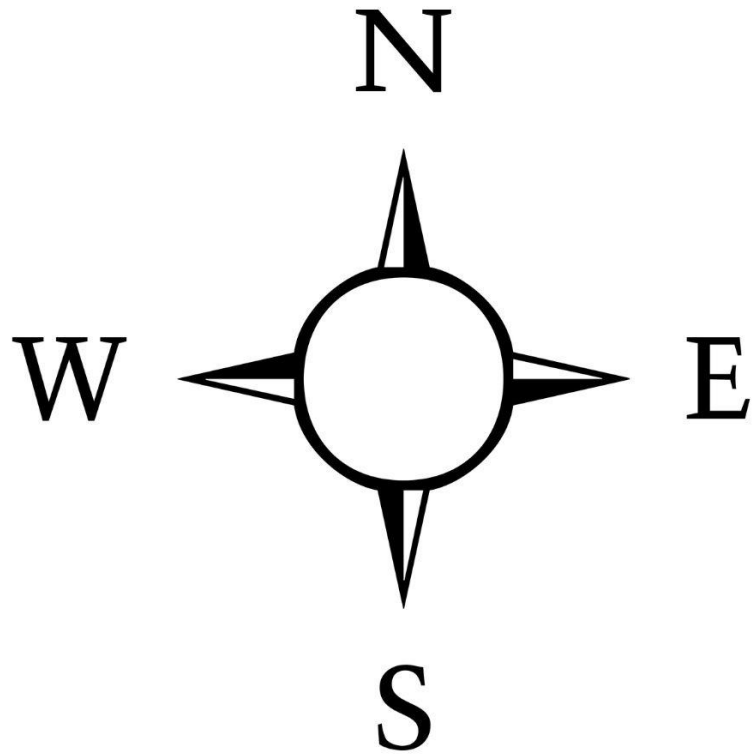


RESPECTER le **CADRE**

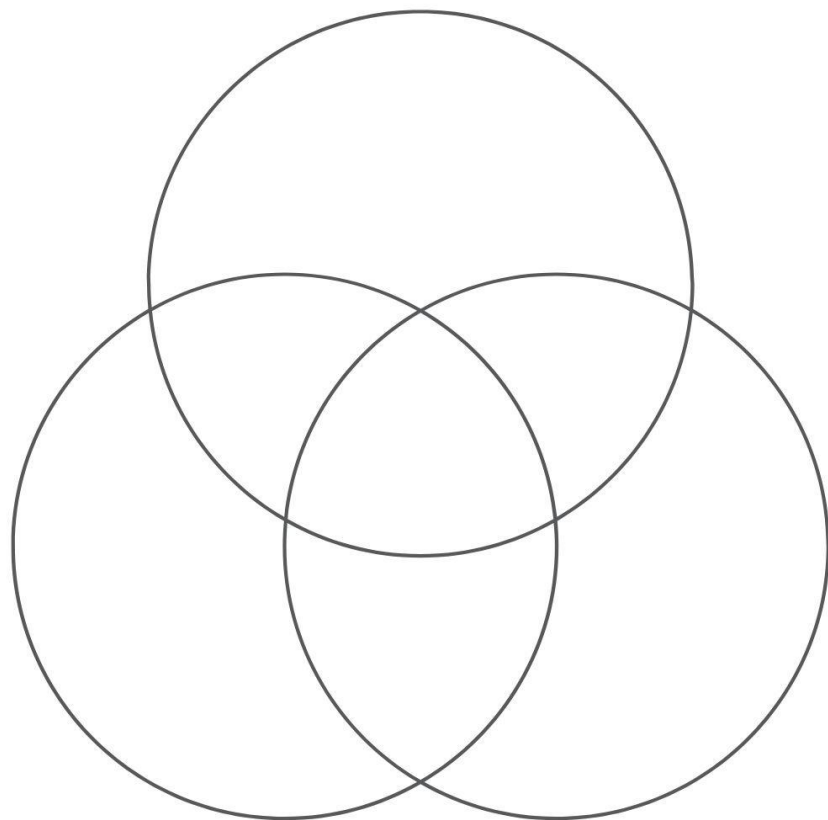


Diagramme avec les pieds

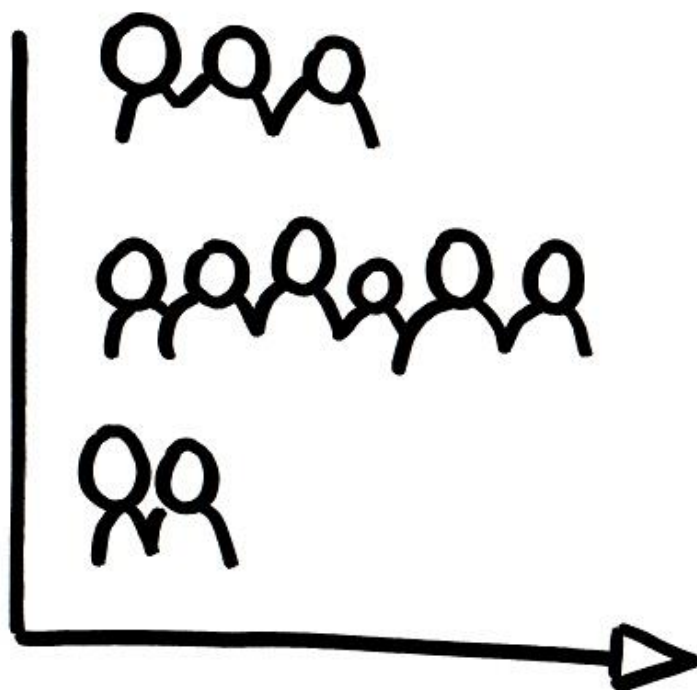
Visualiser la composition du groupe



Origine
géographique



Membre du GAL
Porteur de projet
Les deux



Compréhension
du programme
LEADER



Introduction

Thomas Fromentin

Président du GAL Montagnes & plaines ariégeoises



Vidéo

Le programme européen
LEADER en 3 minutes !



Programme européen LEADER

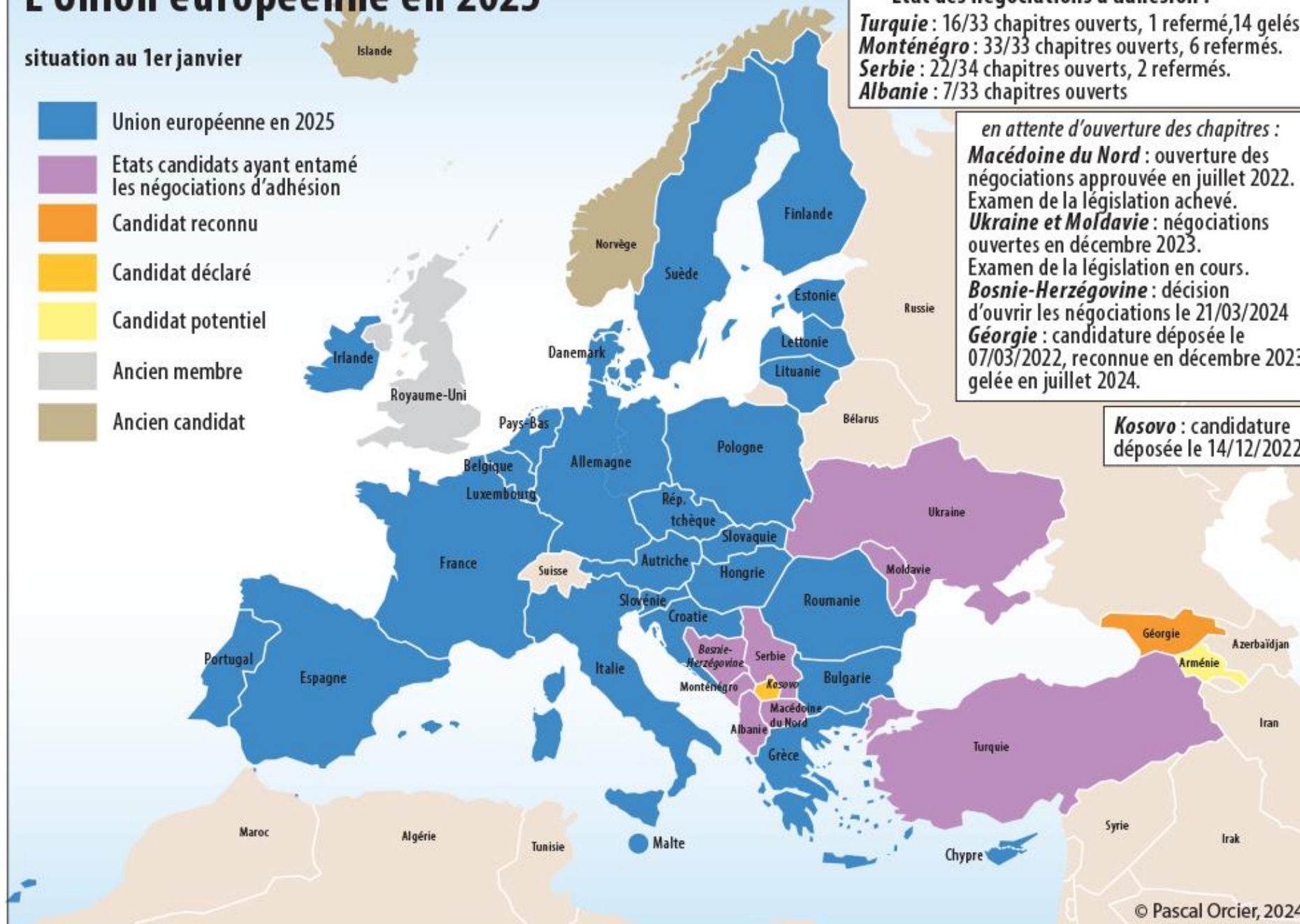
2023-2027

Règlement (UE) 2021/1060

L'Union européenne en 2025

situation au 1er janvier

- Union européenne en 2025
- Etats candidats ayant entamé les négociations d'adhésion
- Candidat reconnu
- Candidat déclaré
- Candidat potentiel
- Ancien membre
- Ancien candidat



Etat des négociations d'adhésion :

Turquie : 16/33 chapitres ouverts, 1 refermé, 14 gelés.
Monténégro : 33/33 chapitres ouverts, 6 refermés.
Serbie : 22/34 chapitres ouverts, 2 refermés.
Albanie : 7/33 chapitres ouverts

en attente d'ouverture des chapitres :

Macédoine du Nord : ouverture des négociations approuvée en juillet 2022. Examen de la législation achevé.
Ukraine et Moldavie : négociations ouvertes en décembre 2023. Examen de la législation en cours.
Bosnie-Herzégovine : décision d'ouvrir les négociations le 21/03/2024
Georgie : candidature déposée le 07/03/2022, reconnue en décembre 2023, gelée en juillet 2024.

Kosovo : candidature déposée le 14/12/2022



LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) est une initiative de l'Union européenne inscrite dans le cadre du **FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural)**. Il vise à soutenir les initiatives locales et innovantes de développement rural grâce à une approche ascendante.



Renforcer les communautés rurales

Encourager les initiatives locales et les projets adaptés aux besoins spécifiques des territoires.

Favoriser l'inclusion sociale, la durabilité environnementale et le développement économique local.

Promouvoir l'innovation et la coopération

Expérimenter de nouveaux modèles de développement rural.

Renforcer la coopération entre acteurs locaux, régionaux et transnationaux.

Soutenir les transitions

Accompagner les transitions écologique, sociale et numérique dans les zones rurales.



Impacts attendus

- **Dynamiser les zones rurales** grâce à des projets ancrés dans le territoire.
- **Réduire les inégalités** rurales et sociales.
- **Soutenir la transition écologique** et le développement durable.
- **Créer un modèle de coopération et de gouvernance locale** reproductible dans d'autres contextes.



Approche ascendante & participative

- **Les projets sont conçus et mis en œuvre par les acteurs locaux** à travers les Groupes d'Action Locale (GAL)
- Les GAL déterminent **les priorités et financements** dans le cadre d'une Stratégie Locale de Développement (SLD)

FONDS EUROPÉENS



**CULTURE
LIFE
HORIZON
SANTE**



ERASMUS+
Education
Formation

Fonctionnement



**POCTEFA
SUDOE
MED**

Coopération territoriale
européenne

**Investissement
Fonctionnement**



LEADER
Social
Culture
Sport
Formation
Economie
Environnement
Mobilité
Transition énergétique
....

**Petit investissement
Fonctionnement**



FEDER

Aménagement urbain
Social
Culture
Sport
Formation
Economie
Environnement
Mobilité
Transition énergétique
....

Investissement
Fonctionnement à la marge



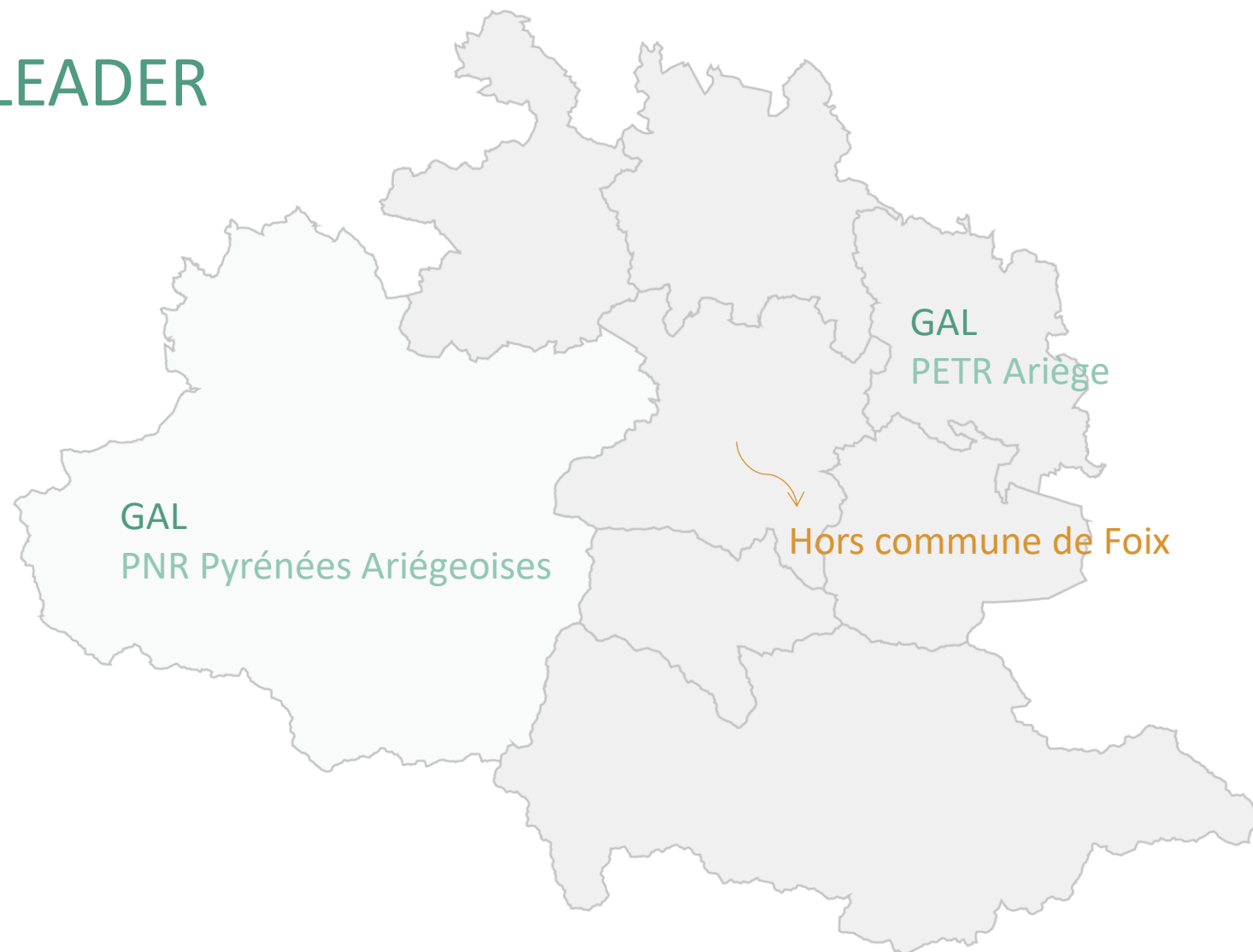


Périmètre

GAL Montagnes & plaines ariégeoises



Nouveaux périmètres LEADER 2023-2027 en Ariège





Stratégie Locale de Développement

GAL Montagnes & plaines ariégeoises



STRATEGIE LOCALE DE DEVELOPPEMENT LEADER

« LA COOPÉRATION TERRITORIALE EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET LA JUSTICE SOCIALE »



Pour pouvoir bénéficier de fonds européens LEADER, votre projet doit répondre aux objectifs de la stratégie locale de développement du GAL Montagnes et plaines ariégeoises, cadre directeur du programme LEADER.

Élaborée sur la base d'un diagnostic territorial réalisé en concertation avec les acteurs publics et privés locaux, la stratégie locale de développement détermine les axes d'intervention et les types de projets financés par le programme.

ELLE S'ARTICULE AUTOUR DE 5 TYPES D'ACTION :

Ces axes sont déclinés en 5 fiches-action qui définissent précisément les types de projets, les bénéficiaires et les dépenses éligibles au programme LEADER du GAL Montagnes & plaines ariégeoises. Pour être éligible, votre projet doit s'insérer dans une des fiches-action de la Stratégie locale de développement du GAL Montagnes & plaines ariégeoises.

FICHE ACTION 1

INNOVATION ENVIRONNEMENTALE

Nouvelles formes d'habitat
Aménagements écologiques
Education à l'environnement
Mobilités durables & solidaires
Sobriété énergétique

FICHE ACTION 2

INNOVATION SOCIALE

Nouveaux lieux, nouveaux liens
Engagement et parcours citoyens
Participation des jeunes

FICHE ACTION 3

INNOVATION AGRICOLE

Expérimentation : espaces & lieux tests
Démarches innovantes d'adaptation
Développement de nouveaux modes de consommation
Sensibilisation et éducation à l'alimentation

FICHE ACTION 4

INNOVATION ECONOMIQUE

Processus économie innovants et collaboratifs
Tourisme vert, résilient et durable
Artisanat et services de proximité

FICHE ACTION 5

COOPÉRATION EUROPÉENNE

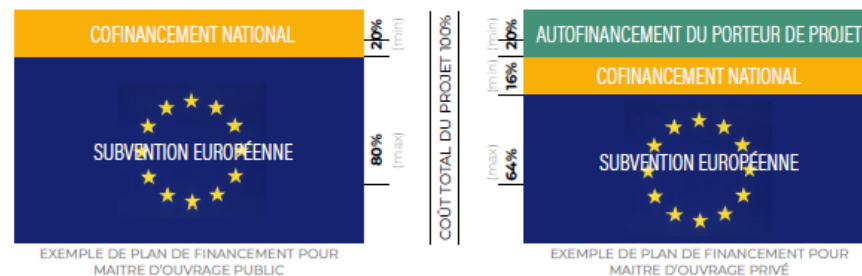
Coopération internationale
Coopération urbain-rural
Coopération entre territoires ruraux nationaux

NB : Chaque programme LEADER répond aux enjeux et besoins d'un territoire spécifique, les possibilités d'interventions (thématiques, types d'opérations, dépenses et bénéficiaires) peuvent donc différer d'un territoire LEADER à un autre.

DE QUEL MONTANT D'AIDE PUIS-JE BÉNÉFICIER ?

POUR TOUTES LES FICHES ACTIONS HORS COOPÉRATION

PLAN DE FINANCEMENT



POUR TOUTES LA FICHE ACTION COOPÉRATION UNIQUEMENT

EXEMPLE DE PLAN DE FINANCEMENT POUR UN PROJET DE COOPÉRATION



NB : PLANCHER = 4 000€ / PLAFOND 200 000€



EUROPAC

Autorité de gestion régionale



ON RÉCAPITULE !

7 CHOSES IMPORTANTES À RETENIR :

1. Vous êtes une structure d'au moins 3 ans d'existence et vous bénéficiez d'une expérience significative sur le territoire
2. Vous portez un projet d'innovation sociale et territoriale, qui répond à des besoins clairement identifiés, dans le respect de la transition écologique, de l'inclusion sociale et de la culture de la coopération
3. Votre projet s'inscrit dans une des fiche-actions de la stratégie du GAL Montagnes & plaines ariégeoises
4. Vous vous engagez à partager et documenter l'innovation et l'expérimentation menées dans le cadre de votre projet LEADER
5. Vous bénéficiez d'un modèle économique suffisamment stable pour porter l'avance de trésorerie de votre projet LEADER durant toute sa durée de réalisation et durant les délais d'instruction régionale de votre demande de paiement (6 à 36 mois)
6. Vous vous engagez à respecter les modalités administratives de contrôle des preuves d'éligibilité de vos dépenses organisé par la Région Occitanie
7. Vous vous engagez à respecter vos engagements en termes de communication et à devenir ambassadeur du programme européen LEADER sur votre territoire (QR code)



Quizz

Vert – Vrai

Jaune – Faux

Bleu – je ne sais pas



Le programme LEADER finance
jusqu'à 80% du budget total des
projets soutenus ?



Réponse : Vrai

- **Actions locales : 64% maximum**
 - **Coopération : 80% maximum**



Les projets éligibles au programme
LEADER doivent impérativement
être réalisés sur le territoire du
PETR de l'Ariège ?



Réponse : Vrai

Les actions doivent se dérouler sur
le territoire concerné



Un projet de coopération
transnationale est
automatiquement accepté s'il
concerne la transition écologique ?



Réponse : Faux

Les projets doivent être soumis à l'examen du GAL et respecter des critères spécifiques



La commune de Foix est éligible
aux financements LEADER ?



Réponse : Faux

La commune de Foix est
explicitement exclue du périmètre
éligible



Premier bilan

Auditions 2023-2024



DEVENIR UN TERRITOIRE EXEMPLAIRE EN FAVEUR DE L'AMÉNAGEMENT DURABLE, SOCIAL ET ÉCOLOGIQUE DE L'ESPACE



FAVORISER ET INVENTER DES SERVICES POUR TOUS ET DE NOUVELLES SOLIDARITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES DANS UNE DÉMARCHE GLOBALE D'ÉCO-RESPONSABILITÉ



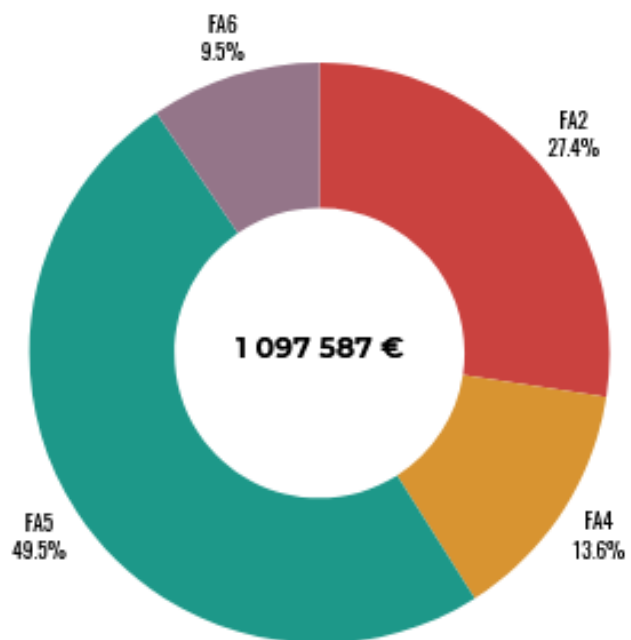
ACCOMPAGNER DE NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES FONDÉS SUR UNE AGRICULTURE ÉCOLOGIQUE INNOVANTE, CRÉATRICE D'EMPLOI ET RÉSILIENTE



ACCOMPAGNER ET DÉVELOPPER DE NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES LOCAUX ET DURABLES EN VALORISANT LES RESSOURCES LOCALES DE FAÇON RESPONSABLE ET SOLIDAIRE



COOPÉRATION INTER-TERRITORIALE ET TRANSNATIONALE : ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT À TRAVERS L'EXPÉRIENCE TERRITORIALE



01 Transition écologique
Aménagement durable, sobriété énergétique, et mobilité douce.

02 Justice Sociale
Services de proximité et solidarités sociales et territoriales (social, santé, sport, culture, jeunesse)

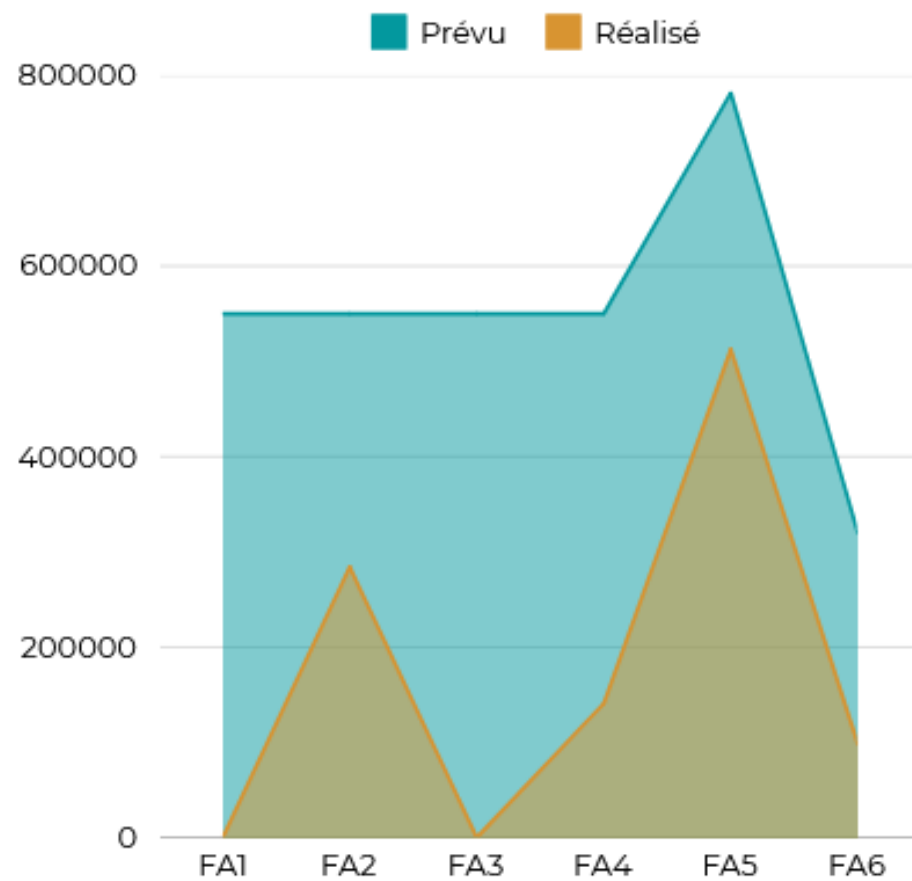
03 Transition agro-écologique
Pratiques agricoles durables et résilientes, conciliant production alimentaire et préservation des ressources

04 Économie sociale et solidaire
Activités économiques centrées sur l'utilité sociale, la coopération et la durabilité

05 Coopération interterritoriale & transnationale
Renforcer les échanges d'expériences, l'innovation et la mise en réseau entre territoires

06 Animation territoriale & accompagnement
Mobiliser, accompagner et coordonner pour des projets innovants répondant aux besoins ruraux







LEADER
GROUPE D'ACTION LOCALE
PETR ARIÈGE

BOÎTE À OUTILS

Grille multicritères de sélection

PROJETS EUROPÉENS LEADER 2023-2027



On sélectionne une démarche de projet !

innovante
inclusive
participative
écologique

Il est donc important de vérifier si le porteur de projet fournit les éléments de preuve nécessaires qui permettent de garantir une bonne réalisation du projet : **éléments de preuve concrets et réalistes** concernant :

1. Une **bonne connaissance** des ressources, enjeux, et besoins spécifiques du territoire
2. Une **mise en mouvement** des acteurs du territoire et notamment des citoyens structurée et adaptée
3. La **protection de l'environnement et de la biodiversité**
4. L'**inclusion sociale** des publics éloignés
5. La **gouvernance** du processus d'innovation
6. La conception d'un **modèle économique** adapté et évolutif
7. L'**évaluation** des impacts du processus d'innovation
8. Le partage et la diffusion massive des **résultats du projet**

Chaque critère est « noté » suivant le principe suivant :

- dégradation 0/1
- amélioration 0.5/1
- excellence 1/1

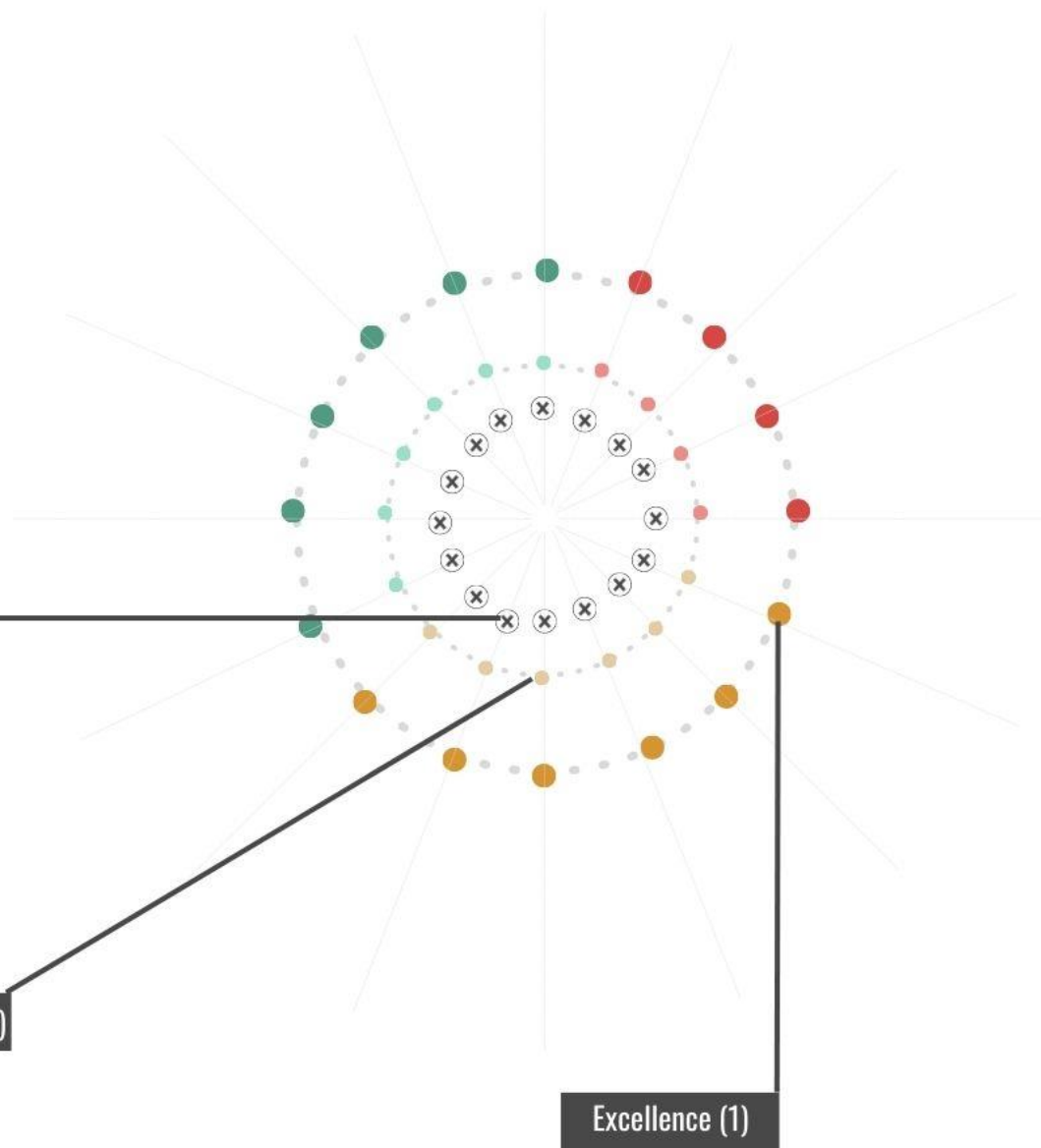
Remarque :

Les critères proposés ne cherchent pas à évaluer les projets de manière « scientifique », mais plutôt à permettre un travail en concertation pour les améliorer avec l'ensemble des acteurs impliqués.

Dégradation (0)

Amélioration (0.5)

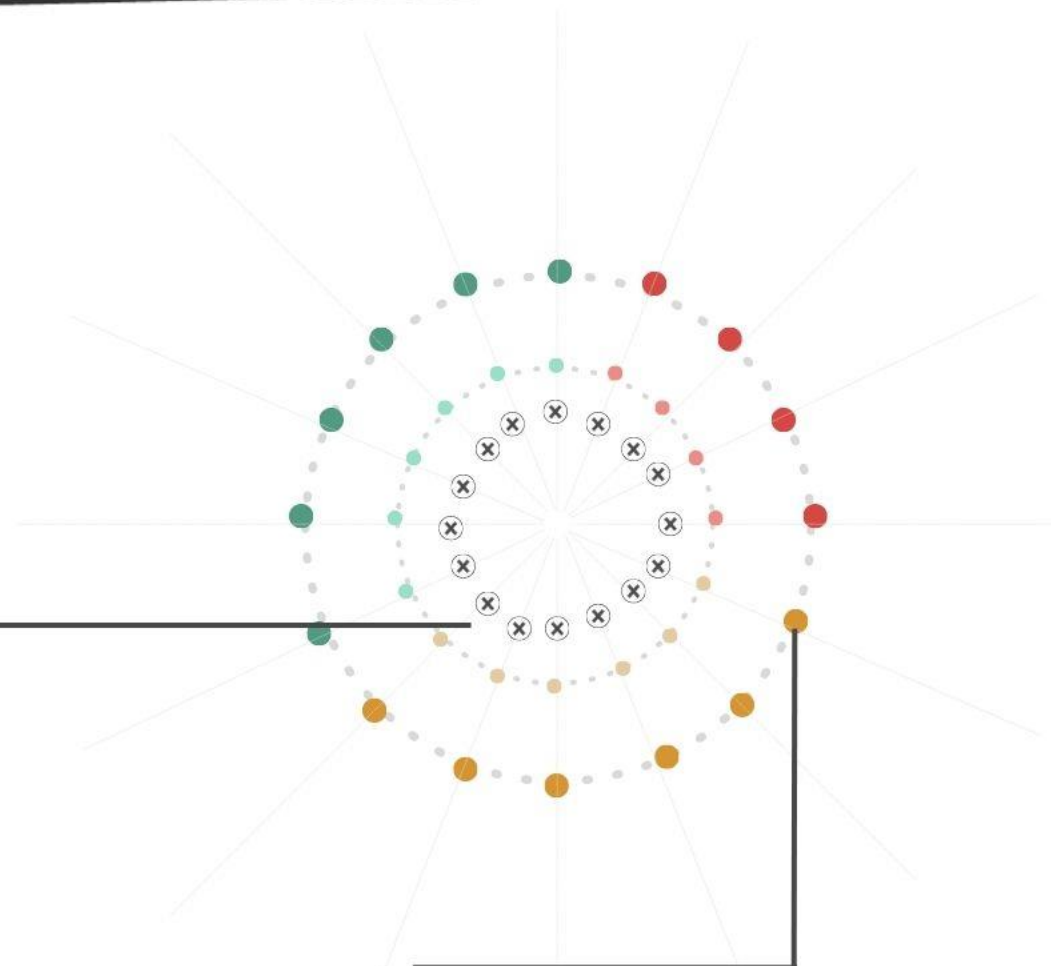
Excellence (1)



D'autre part, il faut se poser la question de ce qui est une performance du projet (que l'on cherche à atteindre au mieux) et ce qui est une condition au projet (ou une contrainte, si l'on veut, mais qui est en fait, un niveau minimal d'exigence à instituer ou une priorisation dans les critères pour valider ou non l'intérêt d'un projet pour le territoire)

Condition au projet
Le projet entraîne une dégradation, il n'est pas acceptable !

Performance du projet
Ambition que le projet cherche à atteindre



#1 DEMARCHE DE PROJET

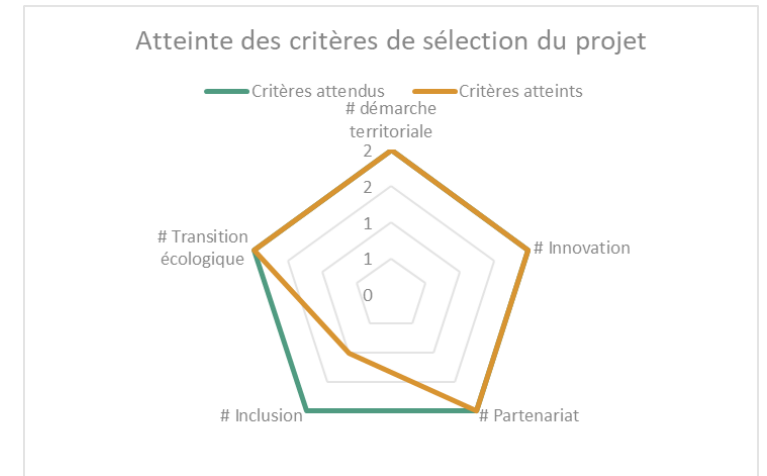


#3 INCLUSION & DIVERSITE

- Handicaps
- Problèmes de santé
- Obstacles liés aux systèmes d'éducation et de formation
- Différences culturelles
- Obstacles sociaux
- Obstacles économiques
- Obstacles liés à la discrimination
- Obstacles géographiques

#2 TRANSITION ECOLOGIQUE

		Critères attendus	Critères atteints
# démarche territoriale		2	2
# Innovation		2	2
# Partenariat		2	2
# Inclusion		2	1
# Transition écologique		2	2
-1		Avis défavorable	
0-5		Avis favorable avec réserve	
5-8		Avis favorable	
8-10		Avis très favorable (projet exemplaire)	
Avis très favorable			

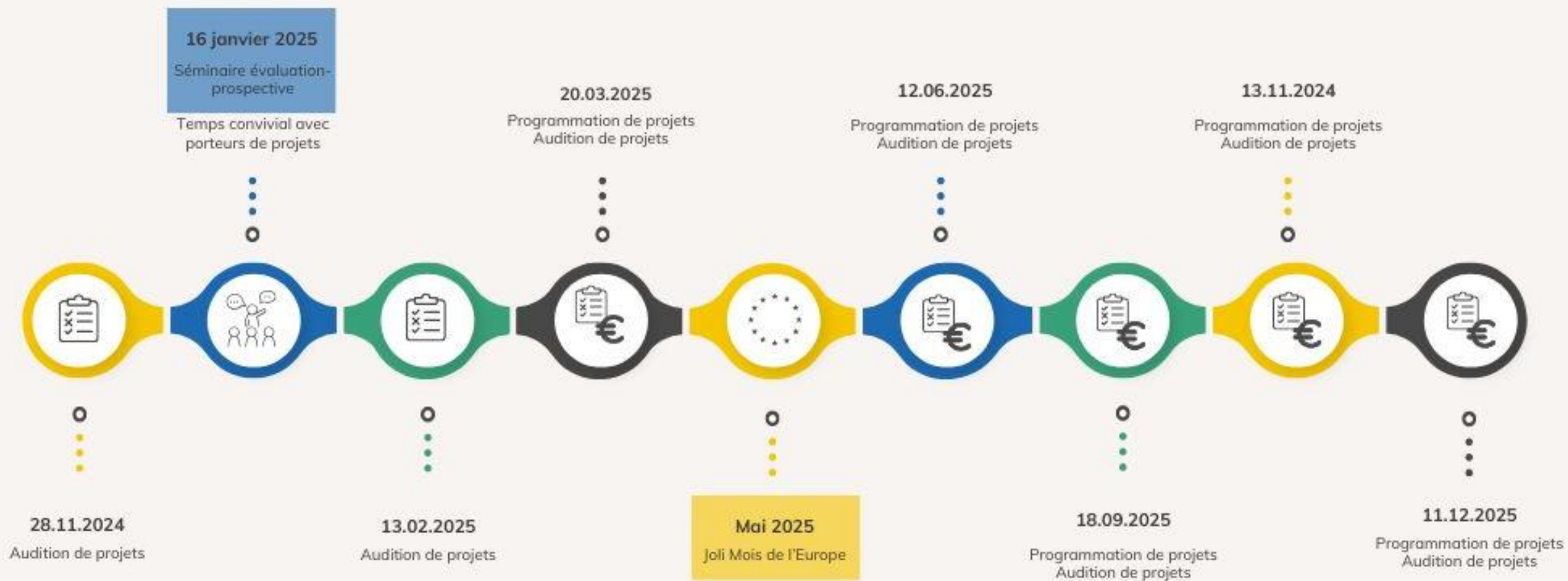


TOTAL	Exemplaire	Score minimum 0/10, Note maximale de 4	5/8
Avis du GAL			
Points forts			
Points faibles			
Recommandations			



Site internet

Espace de ressources LEADER





Les porteurs de projets LEADER
peuvent bénéficier d'un
accompagnement technique par le
GAL ?



Réponse : Vrai

Le GAL offre un accompagnement
de proximité pour les porteurs de
projets



Qui d'autre
accompagne les
projets de l'ESS ?

Les dispositifs d'accompagnement de l'ESS

Retrouvez des cartographies des acteurs de l'accompagnement dédiés à l'ESS sur le portail avise.org

1 GÉNÉRATEURS DE PROJETS ? pour concevoir des projets

À partir des besoins identifiés sur le territoire, les générateurs de projets mobilisent les acteurs locaux afin de faire émerger des idées de solutions et les modéliser.

2 PROGRAMMES D'IDÉATION ? pour susciter l'envie d'entreprendre

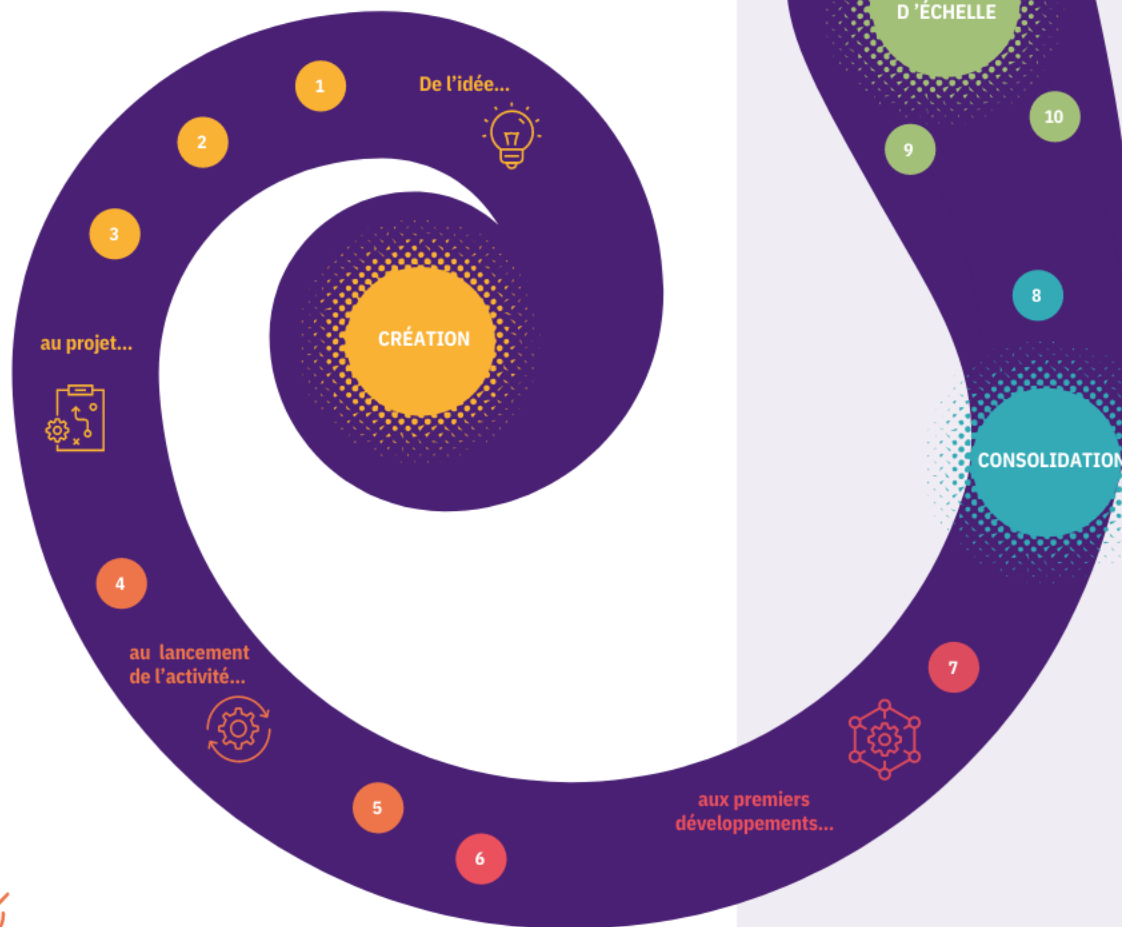
Ces dispositifs prennent souvent la forme d'ateliers ou d'événements participatifs, pour inventer des projets à partir de besoins identifiés. Ils reposent sur des méthodes créatives et d'intelligence collective.

3 PROGRAMMES D'APPUI AUX PREMIERS PAS (OU PRÉ-INCUBATION) ? pour passer de l'idée à un projet plus concret

Pendant 2 à 4 mois, les porteurs de projet questionnent la pertinence de leur idée, testent leur posture entrepreneuriale et structurent un plan d'action. Ces programmes visent à accompagner les apprentis entrepreneurs pour limiter les abandons de projets émergents.

4 PROGRAMMES D'INCUBATION ✓ pour transformer une idée innovante en entreprise pérenne

Au cours de ces parcours intensifs et longs (6 à 18 mois), les incubés sont accompagnés pour faire mûrir leur projet de l'ESS jusqu'à la création de leur structure. Ils bénéficient généralement d'un suivi individuel, de formations collectives, de mentorat, etc.



5 COUVEUSES ET COOPÉRATIVES D'ACTIVITÉ ET D'EMPLOI (CAE) ✓ pour tester son activité dans un cadre sécurisé

Assurant un hébergement juridique, elles apportent également un accompagnement pour se former à l'entrepreneuriat et appuyer les premiers développements de la structure.

PÉPINIÈRES ET ESPACES DE COWORKING ✓ pour faciliter les premiers développements

Ces lieux physiques permettent la mutualisation de locaux et de services, facilitent la mise en réseau des entrepreneurs et peuvent parfois proposer des formations et un accompagnement au développement.

10 LES PROGRAMMES D'APPUI À L'IMPLANTATION TERRITORIALE ?

Certains incubateurs et accélérateurs de l'ESS accompagnent des entrepreneurs confirmés à s'installer sur un nouveau territoire, en identifiant les partenaires clés et les adaptations nécessaires pour répondre aux enjeux locaux.

9 LES PROGRAMMES D'APPUI À LA DÉFINITION DE LA STRATÉGIE DE CHANGEMENT D'ÉCHELLE ✓

Ces programmes accompagnent les dirigeants d'entreprises de l'ESS pour identifier la stratégie de développement permettant la maximisation de leur impact et préparer sa mise en œuvre.

8 LE DLA, Dispositif local d'accompagnement de l'ESS ✓

Premier dispositif d'accompagnement de l'ESS en France, le DLA accompagne gratuitement plus de 6 000 structures d'utilité sociale par an dans le développement de leurs emplois et de leurs projets. Présent sur l'ensemble du territoire, le DLA est un dispositif public qui propose aux entreprises de l'ESS (telles que définies par la loi de juillet 2014) employeuses un accompagnement sur-mesure. Pour en savoir plus : www.info-dla.fr

7 PROGRAMMES D'ACCÉLÉRATION ✓ pour développer le potentiel de son entreprise

Certains incubateurs accompagnent leurs bénéficiaires durant leur phase de structuration, pour les aider à identifier et saisir les opportunités de développement économique et établir des liens avec des partenaires clés, bénéficier d'accompagnements et de conseils d'experts (premiers recrutements, installation immobilière...), etc.

PÉRIMÈTRE LOCAL

	Générateur de projets	Idéation	Premiers pas / Pré-incubation	Incubation	Couveuse / Pépinière	Accélération
BGE	○	●	○	○	●	○
DLA	○	○	○	○	○	●
France Active	○	○	○	○	○	●
IES	○	○	○	○	○	●
IREPS	○	●	●	○	○	○
Alterincub	○	●	●	●	○	○
Agence des Pyrénées	○	○	○	○	○	●

PÉRIMÈTRE LOCAL

	Suivi individuel	Formation	Mentoring, coaching	Mobilisation d'experts	Hébergement juridique	Mise en réseaux avec les acteurs locaux
BGE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
DLA	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
France Active	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
IES	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
IREPS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Alterincub	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Agence des Pyrénées	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>



Tour de parole express

Qu'est-ce qui vous a marqué ou
interrogé le plus ?



Ateliers de rétrospective évaluative



Atelier réservé aux porteurs de projets et aux référents du GAL

Animateur : Philippe Maurisse



Dans votre parcours d'accompagnement par le GAL

- Qu'est-ce qui s'est bien passé ?
- Qu'est-ce qui pourrait être amélioré ?
- Qu'est-ce que j'ai appris ?
- Qu'est-ce que je souhaite que je souhaite pour la prochaine fois ?



Atelier réservé aux porteurs de projets et aux référents du GAL

Animateur : Jean-Claude Torrecillas



Dans votre expérience de membre du GAL

- Qu'est-ce qui s'est bien passé ?
- Qu'est-ce qui pourrait être amélioré ?
- Qu'est-ce que j'ai appris ?
- Qu'est-ce que je souhaite que je souhaite pour la prochaine fois ?



Débat – cercle samoan

Comment une communauté active et structurée, réunissant porteurs de projets, animateurs LEADER et acteurs de l'ESS, pourrait-elle faciliter l'accès au programme et renforcer son impact sur le territoire ?



Synthèse visuelle

& clôture



Evaluation collective

Cesser – Conserver - Créer



Rejoindre le GAL ?

Ouverture aux porteurs de projets
auditionnés



Clôture

Thomas Fromentin